



commune de  
**BONNAY**  
Échin de Nature

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal 30 janvier 2024

*Présents : Gilles ORY, Agnès RAGOT, Patrick VUILLIER, Gérard BAULIEU, Didier MOREAU, Pascal JANUEL, Pascal DIMANCHE, Laetitia PETITJEAN, Olivier CHEGNION, Catherine POLETTI-COTTON, Bruno CATTENOZ, Stéphane MAGNIN, Alan BLANCHOU*  
*Absents excusés : Blandine EBRARD, Jean-Philippe MILLE,*

### **Ordre du jour**

Convention mairie/pompiers pour mise à disposition de l'agent communal  
Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du bâtiment de mairie  
Achat d'une parcelle de bois propriété de Jacques Dimanche  
Validation CLECT GBM/commune  
Vente de la parcelle du lotissement par un mandataire  
Orientations budgétaires  
Divers

### **Approbation du PV de la réunion du 24 novembre 2023**

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **Désignation d'un secrétaire de séance**

M. Patrick Vuillier est désigné secrétaire de séance.

### **Convention mairie/pompiers pour mise à disposition de l'agent communal.**

M. Pascal Dimanche donne lecture de la convention de mise à disposition au SDIS (Service Départemental Défense Incendie) de l'agent technique communal Pierre-Marie Maltaverne. Le sapeur-pompier volontaire bénéficie, durant son temps de travail, d'autorisations d'arriver en retard dans le cas où une intervention aurait débuté avant la prise de poste et d'une autorisation d'absence pour les actions de formation, à hauteur de 10 jours maximum entre le 1er novembre au 1er mai.

**Votes pour : 13**

### **Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du bâtiment de mairie**

Montant des travaux : 471 030 € - Taux de maîtrise d'œuvre : 9,5% - Rémunération : 44 747,45 € ht soit 52 673,05 ttc. **Votes pour : 13**

### **CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) de Grand Besançon Métropole**

Attribution de Compensation définitive 2023 pour la commune de Bonnay

Fonctionnement : + 34749,18 € - Investissement -27568,14 € - **Votes pour : 13**

### **Achat d'une parcelle de bois**

Achat de la parcelle cadastrée B 118 lieu-dit « Sous la Dent » d'une contenance de 48a 20 ca propriété de M. Jacques Dimanche pour un montant de 1000 €.

Parcelle jouxtant une parcelle communale. **Votes pour : 13**



### Vente de la parcelle 3 du lotissement communal par un mandataire

Opportunité de confier la vente à un mandataire sans exclusivité de la parcelle 3 du lotissement communal. Rappel prix de vente 745 m2 X 100 = 74500 €. **Votes pour 13**

### Orientations budgétaires

Compte administratif 2023 (hors opérations d'ordre et excédents reportés)

### FONCTIONNEMENT

Dépenses

Recettes

Cptes	Libellé	Réalisé	Cptes	Libellé	Cptes
011	Charges générales	69508,14	70	Produits	107206,79
012	Charges personnel	68436,78	73	Impôts et taxes	100923,91
014	Atténuation produits	70752	731	Fiscalité	292026,54
65	Charges gestion courante	174934,39	74	Dotations	76204,45
66	Charges financières	11338,55	75	Autres produits	25116,53
67	Charges spécifiques	221	76	Produits financiers	1,70
			775	Produits cessions	19800
	TOTAL	395190,86		TOTAL	621279,92

**Excédent : 226 089,06**

### INVESTISSEMENT

Dépenses

Recettes

Cptes	Libellé	Réalisé	Cptes	Libellé	Réalisé
1641	Emprunts	37693,49		FCTVA	561,19
20	Immo incorporelles	2587,44	10226	Taxe aménagement	10663,71
204	Subv.equipement	27568,14			
21	Immo corporelles	113601,40			
		181450,47			11224,9

**Déficit : -170 225,57**

### Synthèse

Libellé	Dépenses	Recettes	
Dépenses fonctionnement	395190,86	Recettes fonctionnement	621279,92
Dépenses investissement	181450,47	Recettes investissement	11224,9
Total	576641,33		632504,82

**Excédent : 55863,49**

Cet excédent se cumule avec les excédents antérieurs capitalisés.

Attention : un appel de fonds scolaire/périscolaire en moins et des ventes de bois de 67346 €



### Investissements à programmer

	Coût ht	Coût ttc	Subventions	Autofinancement
Bâtiment mairie	525000	630000	330000	195000
Fontaine	123000	147600	98400	24600
Chemin rural	40000	48000	12000	28000
Plantation	20000	24000	0	24000
Voirie école	120000	120000	0	120000
Terrains	8000	8000		8000
Lotissement	25000	30000		30000
Cimetière	10000	12000		12000
Trav. Chemins	10000	12000	4000	6000
<b>Totaux</b>	<b>881000</b>	<b>1031600</b>	<b>444400</b>	<b>447600</b>

Autofinancement : calculé sur le coût hors taxes. Rappel récupération partielle de TVA ( environ16%)

- Voir également impacts des investissements des syndicats (scolaire/périscolaire et Petite enfance)
- Recettes autres

Vente 1 parcelle terrain : 74 500 € - Vente de l'actuel bâtiment de mairie - Versement subventions fontaines : 52 000 €

- Loi de Finances 2024 : majoration bases taxe foncière de 3,9%

Pour 2024 l'équilibre budgétaire est atteint par le versement d'un résultat de fonctionnement reporté de 346 302,35 €.

- Obligation de contracter une ligne de crédit pour payer les factures de travaux dans l'attente du versement des subventions et du différentiel de TVA.
- Arbitrage travaux vers école : Pour mémoire ces travaux sont sous maîtrise d'ouvrage GBM soit une estimation de l'ordre de 450 000 €. La commune de Bonnay verse un fonds de concours au taux de 26,4%.

### Divers

Proposition de « Tetraktys » (orchestre de musique de Chambre) de venir diffuser un concert à l'église de Bonnay en juin. Coût : 400 €. Entrée libre (chapeau à la sortie). **Votes pour : 13**

Intervention de Patrick Vuillier : Probabilité d'une fermeture de classe. Cf. courrier du 30 janvier 2024 de l'inspecteur d'Académie précisant l'éventualité de la suppression du 9<sup>ème</sup> poste d'enseignant. A suivre...

Points d'actualité concernant le syndicat de la Petite Enfance par Agnès Ragot. Changement de délégataire (Mutuelle du Jura), Litiges avec le précédent prestataire (Maison bleue), mise aux normes de la micro-crèche de Vieilley.

Présentation par Gérard Baulieu : Remplacement des lustres de la salle des fêtes par des réglottes LED. Acceptation du devis « Bonnay' Elec » pour un montant de 1500 € - **Votes pour : 13**